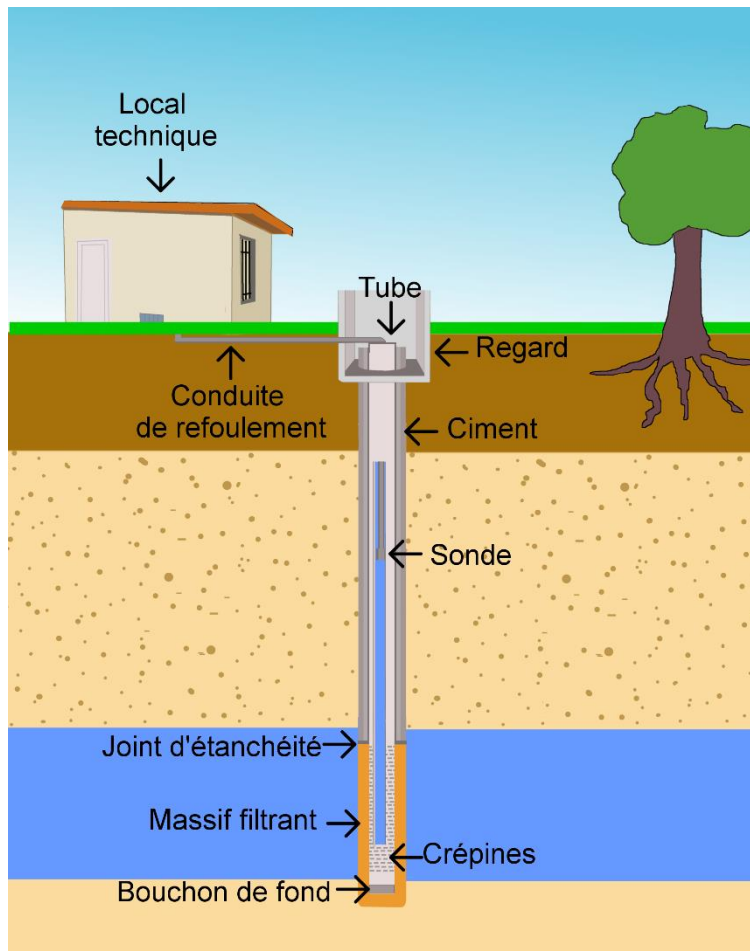


# Le prélèvement de l'eau douce

Comme pour l'ensemble de la France, l'eau dans la Vienne provient essentiellement des eaux souterraines. Eaux de Vienne exploite plus de 120 forages et 2 prélèvements de surface dans la rivière de la Vienne à Châtellerault et à Vaux sur Vienne.

## Le Forage

L'eau est prélevée dans les nappes souterraines grâce à un forage. Il s'agit d'un trou creusé dans le sol, de faible diamètre et très profond. Ce trou est équipé de tubes de métal pleins ou perforés et d'une pompe qui permettent d'extraire l'eau jusqu'à la surface.



Le tube descend jusqu'à la nappe souterraine. Il est protégé sur la partie haute par du ciment et par différents raccordement étanches qui protège l'eau captée. Un massif filtrant constitué de gravier est mis en place autour de la partie du tube qui se trouve dans la nappe d'eau. Des crépines permettent la circulation de l'eau.

## Installation de tubes dans un forage



Forage de Parigny à Jaunay-Clan



Intérieur d'un forage



Tubages crépinés



Vue aérienne de la mise en place d'un forage.

Crédit photo : Aerofly Studio

## Le captage

---

Les eaux de surface appelées également eaux superficielles sont prélevées dans leur milieu naturel par captage.

### **Protection des zones de prélèvements**

Afin de protéger la ressource en eau de la pollution, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose la mise en place de périmètres de sécurité autour des zones de prélèvements.

### **Quelques chiffres**

**Eaux de Vienne gère :**

- **120 forages**
- **2 prélèvements de surface.**